



FESTA CAP IODE

**Produit de trempage après traite épais
filmant à base de PVP iodée**



- Assurant protection physique du trayon jusqu'à la traite suivante
- Riche en agents cosmétiques
- Processus d'autorisation en cours selon règlement EU 528/2012.

Trempage après Traite



FESTA CAP IODE

Combinant la puissance de désinfection de l'iode et une protection physique, ce produit agit sur les germes pathogènes responsables des mammites et contamination du lait. La formation d'un film souple après séchage permet de protéger les trayons des souillures liées à l'environnement entre deux traites, particulièrement en période hivernale.

Le produit s'élimine facilement à la traite suivante, notamment en appliquant la méthode mousse en avant traite.

FESTA CAP IODE peut être utilisé toute l'année.

Particulièrement recommandé lorsque les conditions sont favorables au développement des micro organismes: environnement difficile, conditions météorologiques défavorables

Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions des Règlements CE n° 834/2007 et n°889/2008..

Processus d'autorisation en cours selon règlement EU 528/2012.



UTILISATION :

Produit de désinfection des trayons prêt à l'emploi, utilisation pur à température ambiante.

Tremper les trayons avec FESTA CAP IODE après la dépose du faisceau trayeur à l'aide d'un matériel adapté et propre.

Ne pas essuyer, laisser le produit en contact avec le trayon.

Nettoyer les trayons avant la traite suivante. Nous vous conseillons l'utilisation d'une lavette et d'une solution détergente (FESTA BACT PUR) ou d'un gobelet mousser (FESTAAMP).

Fiche d'identité :

Aspect	liquide épais brun
Densité	1,02
pH	4,7 ± 0,3 à 20°C
Viscosité	2000 cP ± 500 à 20°C
DLUO	1 An
Conditionnement	20 / 60 / 200 Kg
Matière active	Polyvinyl pyrrolidone Iodé à 1,5% (15,3g/L)
Désinfection	BACTERICIDIE à 100 % pour hygiène des trayons. TP3 EN1656 - 30 sec - 30°C en condition de saleté LEVURICIDIE à 100 % TP3 EN1657 - 30 sec - 30°C en condition de saleté
	Règlement Biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, Type de produit (TP) n° : 3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Usage strictement réservé aux professionnels.

Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison de Nancy (03 83 32 36 36). Eliminer via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR

Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent. "le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur."

SARL SAE 276

94 rue du Rond de l'Eure , Hameau de Quatre Ages , 27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

Tél : 07 87 74 87 88 service.appro.elevage.276@gmail.com Site : service-appro-elevage.fr